

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS, 2 octobre.—ROME : Bref de S. S. Léon XIII ; pèlerinage hollandais à Rome.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal ; changements ecclésiastiques, diocèses de St-Hyacinthe et des Trois-Rivières.—LES ORPHELINATS AGRICOLES EN ÉGYPTE.



SOMMAIRE

— NOUVELLES RELIGIEUSES : protestation des protestants écossais contre la nomination d'un ministre de l'intérieur ; résolution des évêques d'Irlande ; persécution à Pin-Land-Kan Tchéou. — LE CHANT DE L'ÉGLISE (suite). — UN CYCLONE AUX ÎLES FIDJI. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	3	OCT.	—Saint-Thomas.
MARDI,	5	“	—Saint-Michel de Napierville.
JEUDI,	7	“	—Saint-Eustache.
SAMEDI,	9	“	—Longue-Pointe.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	3	OCT.	—Seizième dimanche de la Pentecôte. S. Rosaire, double m., (S. S. M.) orns blancs. <i>On annonce la solennité de saint Michel.</i>
Lundi,	4	“	—S. François d'Ass., C., d. m., orns blancs.
Mardi,	5	“	—SS. Placide et C., MM., s., orns rouges.
Mercredi,	6	“	—Saint Bruno, C., double, ornements blancs.
Jeudi,	7	“	—Du S. Sacrement, semid, orns blancs.
Vendredi,	8	“	—Sainte Brigitte, Vve., double, orns blancs.
Samedi,	9	“	—SS. Denis et Co., MM., semid, orns rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 3, confirmation à la messe de 7½ heures.
Mardi 5, à 8 heures, messe du saint Esprit pour l'ouverture des cours de l'Université Laval, dite par Mgr l'archevêque de Montréal.

VISITES PASTORALES.

Jeudi 7, à Lachine ; vendredi 8, à Caughnawaga.

Dimanche 3.—Solennité des titulaires des églises de Saint-Côme, Saint-Damien, Saint-Michel à Vaudreuil, Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint Rémi, et les Saints Anges à Lachine.

FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS.

2 OCTOBRE.

JÉSUS-CHRIST.—Il faut encore, mon fils, vous élever au dessus des sens et comprendre qu'il existe une multitude innombrable de créatures intelligentes, d'une nature plus parfaite que celle de l'homme, invisibles esprits qui sortirent les premiers du sein de Dieu, lorsqu'il commença d'épancher au dehors son inépuisable fécondité.

Plusieurs d'entre eux, en se contemplant, s'admirèrent avec orgueil, aspirèrent à l'indépendance, et, punis aussitôt, ils furent précipités, avec Satan leur chef, dans une ruine éternelle. Auteurs du mal, ils le perpétuent, et travaillent à étendre son règne, selon la puissance qui leur a été laissée. Ce sont eux qui perdirent votre premier père, et sans cesse ils s'efforcent de perdre aussi ses descendants ; mais, suivant les divines promesses, j'ai détruit leur empire, et l'enfer a été vaincu sur la Croix.

Exécuteurs des ordres de Dieu, les Anges fidèles président, sous lui, au gouvernement de l'univers. Ils lui présentent les prières des hommes (1), les défendent des esprits mauvais, veillent sur eux dans les périls, les excitent au bien, leur suggèrent des pensées et des sentiments salutaires, éloignent d'eux les occasions de chute, les protègent, les aident en mille manières, et exercent de la sorte *le ministère qui leur est confié en faveur de ceux qui recevront l'héritage du salut* (2).

Distribués en différents ordres, selon la perfection de leur nature et l'étendue de leurs fonctions, sept de ces purs esprits *se tiennent sans cesse devant le trône de Dieu* (3) *qui les envoie par toute la terre* (4). Ainsi Raphaël est envoyé pour conduire le jeune Tobie, et récompenser la foi de son père ; Gabriel annonce à Marie le Mystère ineffable qui va s'accomplir en elle ; Michel, *le Prince de la Synagogue, établi pour les enfants du peuple de Dieu* (5) c'est-à-dire pour l'Eglise, combat en sa faveur, comme *il combattit dans le ciel contre le dragon et contre ses anges*, qui furent vaincus par lui (6). Ainsi encore *un ange du ciel apparut au jardin de l'agonie, pour fortifier mon humanité défaillante* (7), alors que *mon âme était triste jusqu'à la mort* (8).

Mais s'ils sont les ministres de la miséricorde de mon Père, ils le sont aussi de sa justice et de ses vengeances. C'est par eux qu'il frappe les nations coupables et les peuples prévaricateurs ; car tout vient d'en haut : et les catastrophes qui bouleversent le monde, les calamités qui affligent, ont leur cause, non dans le hasard des événements, ou dans le mouvement fatal d'une matière aveugle, comme le disent les faux sages, mais dans les lois toutes spirituelles qui régissent l'univers créé, et dans l'invisible action d'un ordre d'êtres supérieurs à l'homme.

(1) Tob., 12, XII.—(2) Hebr., I, 14.—(3) Tob., XII, 15.—(4) Apoc., V, 6.—(5) Dan., XII, 1.—(6) Apoc., XII 7.—(7) Luc., XXII, 43.—(8) Marc., XIV, 34

LE DISCIPLE.—Je vous admire, ô Dieu, dans votre grandeur, et je vous bénis dans votre bonté. Qu'elle est belle cette hiérarchie, qui, de degré en degré, s'élève jusqu'au Séraphin tout embrasé de vos ardeurs, substance d'amour qui brûle et se consume devant vous, et se rallume à votre propre feu, pour se consumer encore !

Et combien vos œuvres visibles me paraissent plus élevées et plus dignes de vous, lorsque je me les représente soumises à l'empire de natures intelligentes, qui les conservent et qui en maintiennent l'harmonie. C'est alors que je comprends, Seigneur, comment *les cieux racontent votre gloire* (1) : car ils ont vraiment une voix, et toute la création n'est qu'un immense concert de louanges dans lequel l'homme unit ses adorations à celles des Vertus célestes dont vous êtes, ô Jésus, le Chef et le Roi (2), et qui ne forment avec vos élus qu'une seule Cité.

JÉSUS-CHRIST.—Ce n'est pas tout, mon fils, et Dieu a voulu, dans sa tendre sollicitude pour l'homme, que chacun de vous eût un Ange commis à sa garde : tant votre âme a de prix à ses yeux ! *Ne méprisez donc pas le plus petit enfant ; car, je vous le dis, son ange voit toujours la face de mon Père qui est dans le ciel* (3).

LE DISCIPLE.—Qu'y a-t-il, Seigneur, de plus doux que cette pensée : j'ai près de moi un être aussi bon que puissant, qui me préserve des embûches du démon et me protège contre sa haine, qui me parle intérieurement, me détourne du mal, m'incline vers le bien, et ne songe qu'à me conduire au bonheur dont il jouit lui-même ?

JÉSUS-CHRIST.—Il est vrai, mon fils, et à chaque moment vous lui devez une reconnaissance nouvelle : continuellement il veille sur vous, *afin que votre pied ne heurte point contre la pierre* (4) ; il ne vous quitte ni le jour ni la nuit, et pendant votre sommeil il est encore près de vous. Vous ne sauriez donc pécher qu'en sa présence ; il est le témoin de toutes vos œuvres : et de quelle douleur n'est-il pas saisi, lorsqu'au mépris de ses soins, de ses inspirations, de ses conseils, vous offensez Dieu, et perdez cette âme qu'il travaille sans relâche à sauver ?

LE DISCIPLE.—O mon ange tutélaire, vous que j'aime infiniment plus que je ne pourrais l'exprimer, je suis résolu sincèrement à ne négliger aucun effort pour répondre à votre tendresse, et pour ne vous contrister jamais. Je ne veux pas qu'il s'écoule un jour, où je ne vous invoque du fond de mon cœur, et ne vous remercie de vos bienfaits. Rendez-moi semblable à vous, en m'apprenant à vaincre la chair, et à me rapprocher toujours davantage des purs Esprits qui ne vivent que de lumière et d'amour. Oh ! quand me sera-t-il donné de vous voir, de m'unir à vous pour jamais au pied du trône de Dieu, que vous contemplez face à face ! je suis las de mes liens, j'aspire à les rompre : mon âme s'élanche de tous ses désirs là où les Anges et les Archanges, les Principautés, les

(1) Ps. XVIII, 1.—(2) Colos., II, 10.—(3) Matt., XVIII, 10.—(4) Math., XVIII, 10.

Puissances, les Dominations, les Vertus, les Trônes, les Chérubins, les Séraphins, plongés dans la splendeur divine, adorent celui qui vit dans les siècles des siècles, et sans cesse redisent, avec les vingt-quatre Vieillards que vit saint Jean : *Bénédiction, honneur et gloire à l'Agneau qui a été tué ! Il est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force. Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu tout puissant, qui était, et qui est, et qui doit venir !*

JÉSUS-CHRIST.—Où, je viendrai, et alors ce sera le temps de toute chose ; le temps d'une misère infinie, irrémédiable pour les pécheurs, le temps d'une immortelle joie pour les justes.

Vous êtes comme des hommes qui attendent l'arrivée du maître. Heureux les serviteurs qu'il trouvera veillant !

ROME.

BREF DE SA SAINTETÉ LÉON XIII, PAPE.

Pour la perpétuelle mémoire.

Puisque, comme Nous l'avons appris, une pieuse société de fidèles du Christ, désignée ordinairement sous le nom "d'œuvre du Denier des Expulsés et du Culte," a été instituée à Paris, et que ses membres se proposent, non seulement de pratiquer les autres œuvres pieuses, mais encore, et cela principalement, de fournir des secours aux ordres religieux expulsés de France et de pourvoir à l'honneur de la maison de Dieu ; afin qu'une telle société prenne de jour en jour de plus grands accroissements, confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant et des BB. Pierre et Paul ses apôtres, Nous accordons à tous les fidèles du Christ qui entreront à l'avenir dans cette société une indulgence plénière, le jour de leur entrée, si, vraiment pénitents, confessés, ils reçoivent le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie ; et à tous ceux qui sont ou seront inscrits dans cette société, Nous accordons également une indulgence plénière à l'article de la mort, si, vraiment pénitents, confessés et fortifiés par la sainte communion, et, dans le cas où cela leur serait impossible, si, au moins contrits, ils invoquant dévotement de bouche, ou au moins de cœur, le nom de Jésus ; de plus, Nous accordons de même miséricordieusement dans le Seigneur, aux mêmes associés qui l'ont actuellement ou feront dans la suite partie de la dite société, qui visiteront, chaque année, leur église paroissiale respective le jour de la fête principale de cette société, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil de ce jour, et y répandront devant Dieu de pieuses prières pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de Notre sainte Mère l'Eglise, une indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés. En outre, Nous accordons une indulgence de sept ans et autant de quarantaines aux mêmes associés qui, au moins contrits de cœur, visiteront de

même leur église paroissiale respective aux quatre jours fériés ou non fériés ou dimanches, jours à choisir une fois pour toutes, par ces mêmes associés, et à faire approuver par l'ordinaire, et qui y prieront comme il est dit ci-dessus ; et tous les fois qu'ils pratiqueront une œuvre de piété ou de charité, suivant leur bon plaisir, pour chacune de ces pratiques, Nous leur accordons, dans la forme ordinaire de l'Eglise, la rémission de soixante jours des peines qui leur sont imposées ou qui leur sont dues en quelque manière.

Nous concédons que toutes et chacune de ces indulgences, rémissions de péchés, relaxations de peines, puissent être appliquées, par mode de suffrage, aux âmes des fidèles du Christ qui ont quitté cette terre, unies à Dieu par les liens de la charité.

Les présentes n'étant valables que pour sept ans.

Mais si quelqu'autre indulgence semblable avait été accordée par ailleurs aux dits associés, pour la pratique des œuvres ci-dessus désignées, soit à perpétuité, soit pour un temps non encore écoulé, Nous voulons qu'elle soit révoquée, comme, en vertu de l'Autorité Apostolique, Nous la révoquons par les présentes lettres ; et si la dite société était déjà agrégée à quelque archiconfrérie, ou si elle était agrégée dans la suite, ou bien si elle était unie pour quelque autre raison, ou même si elle était instituée de quelque autre manière, Nous voulons que les précédentes, ainsi que toutes les autres Lettres Apostoliques, ne lui soient d'aucun secours, mais que dès lors et par le fait même elles soient annulées.

Donné à Rome, auprès de Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le xxii^e jour de décembre MDCCCLXXXV, la VII^e année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

Le mois d'octobre prochain aura lieu un pèlerinage hollandais à Rome. Ce pèlerinage se fera sous la direction de Mgr Ryckers, aumônier de Sa Sainteté, doyen à Wyck-Maestricht, et partira le 10 octobre.

N'est-ce pas un spectacle touchant et consolant à la fois, quand Léon XIII est détenu au Vatican, de voir affluer plus nombreux que jamais les dévouements, les hommages et les preuves d'amour filial ? Et la Hollande n'est-elle pas un des premiers pays à prouver au Père commun son attachement : jadis en lui envoyant ses enfants pour défendre le trône papal, aujourd'hui en allant lui demander sa bénédiction et lui offrir l'assurance de ses sentiments filiaux ?

Car, malgré le pèlerinage d'octobre, un autre se fera l'année prochaine. Il est décidé et se fera dans des conditions déjà arrêtées,

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE NO 77 DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Archevêché de Montréal, 19 septembre 1886.

I. LE SAINT ROSAIRD.—NOUVEAU DÉCRET SUR LE SAINT ROSAIRE.

Mes chers collaborateurs,

Je vous transmets un nouveau décret du 26 août dernier. En vue des maux qui affligent l'Église, N. T. Saint-Père désire que le monde catholique fasse monter une prière assidue vers le Trône de la Reine du ciel, surtout pendant le mois d'octobre. Vous entraînerez les fidèles dans ce mouvement de supplications ferventes et continues, et vous ne manquerez pas de leur donner l'exemple sur ce point.

Je remets sous vos yeux le dispositif de ma circulaire No. 70 du 14 septembre 1885.

“ Pour nous conformer au décret *Inter plurimos*, page 119, circulaire No. 70, je règle ce qui suit :

1. Dans toutes les églises paroissiales et dans tous les oratoires publics, dédiés à la sainte Vierge, on récitera le chapelet et les litanies de la sainte Vierge, tous les jours, soit pendant la messe, soit au salut du Saint Sacrement ;

2. J'autorise les mêmes exercices dans tous les autres oratoires, où l'on conserve le Saint Sacrement.

3. Ces exercices commenceront le 1er octobre et se termineront le 2 novembre.

4. J'invite MM. les curés à faire chaque année une procession publique, dans le cours du mois d'octobre.

Je vous prie de remarquer que ces exercices devront avoir lieu tous les ans, jusqu'à nouvel ordre, au mois d'octobre.

C'est du ciel que nous attendons le secours, et ce n'est que par la prière que nous l'obtiendrons.”

En conformité au décret, que je vous communique plus bas, et suivant la faculté qui y est donnée, j'autorise, au jugement des curés et autres recteurs des églises et chapelles du diocèse, à donner la bénédiction du Saint Sacrement avec *le Saint Ciboire* pendant les exercices du mois d'octobre ainsi qu'aux prières qui se feront pendant l'année avec la récitation des litanies de la Sainte Vierge et le chapelet.

DECRETUM URBIS ET ORBIS

Post editas a Sanctissimo Domino Nostro LEONE PAPA XIII Encyclicas Litteras *Supremi Apostolatus*, 1 Septembris MDCCCLXXXIII, et *Superiore anno*, XXX Augusti MDCCCLXXXIV, de propagando et celebrando Beatissimæ Dei Genitricis Mariæ Rosa-

Note.—Pour les Saluts du Saint Sacrement avec *l'ostensoir*, il faut observer ce que nous faisons aux retraites pastorales, c'est-à-dire, qu'il y ait deux célébrants et même diacre et sous-diacre partout où c'est possible, et cela pour tous les Saluts avec ostensoir.

rio, Sacra Rituum Congregatio per Decretum diei XX Augusti præteriti anni MDCCCLXXXV, ipso Summo Pontifice annuente et imperante, statuit, ut quoadusque tristissima perdurent adjuncta in quibus versatur Catholica Ecclesia, ac de restituta Pontificis Maximi plena libertate Deo referre gratias datum non sit, in omnibus Catholici Orbis Cathedralibus et Parochialibus templis, et in cunctis templis ac publicis Oratoriis Beatæ Mariæ Virgini dicatis, aut in aliis etiam arbitrio Ordinariorum designandis, Mariale Rosarium cum Litanis Lauretanis per totum mensem Octobrem quotidie recitetur. Jamvero præsentî anno, qui jubilæi thesauro ditatur, idem Sanctissimus Dominus Noster exoptans, ut quo magis ingruunt publicæ et privatæ calamitates, eo firmiori et proposito auxilium ac remedium quærat, et per Mariam quærat a Diuina Misericordia, quæ totum nos habere voluit per Mariam ; per hoc Sacræ ejusdem Congregationis Decretum Reverendissimos locorum Ordinarios adhortatur, ut, juxta memoratas Apostolicas Litteras et Decreta, eorumque tenore in omnibus servato, Christifideles ad hujusmodi pietatis exercitium, Deiparæ maxime acceptum, atque gratiarum equidem sæcundum, nec non ad Sacramentorum aliorumque salutarium operum frequentiam, omni sollicitudine aduocare et allicere studeant.

Confirmando iterum Sanctitas Sua in omnibus sacras Indulgentias ac privilegia, quæ in præcitato Decreto concessa sunt, indulgere insuper dignata est, ut in iis templis, seu Oratoriis, ubi ob eorum paupertatem, Expositio cum Sanctissimo Eucharistiæ Sacramento, ad tramitem Decreti ipsius, solemni modo, nempe per Ostensorium fieri haud valeat, eadem per modum exceptionis peragi possit, prudenti judicio Ordinarii, cum Sacra Pyxide ; aperiendo scilicet ab initio ostiolam ciborii ; et cum ea populum in fine benedicendo. Die 26 Augusti 1886.

D. CARD. BARTOLINIUS S. R. .. C.
Præfectus.

L. † S.

LAURENTIUS SALVATI S. R. C.
Secretarius.

TRADUCTION

— URBIS ET ORBIS.

“ Après les lettres encycliques publiées par Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, *Supremi apostolatus* du 1er septembre 1883, *Superiore anno* du 30 août 1884, sur la diffusion et la récitation du Rosaire de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, la Sacrée-Congrégation des Rites, par décret du 20 août de l'année dernière 1885, a statué, de l'avis et sur l'ordre du Souverain-Pontife lui-même, que tant que dureraient les tristes circonstances dans lesquelles l'Eglise est placée, et qu'il ne lui serait pas donné de remercier Dieu d'une pleine liberté rendue au Souverain Pontife, dans toutes les églises cathédrales et paroissiales, dans tous les

temples et oratoires publics dédiés à la Bienheureuse Vierge Marie, ou même dans d'autres à la désignation des Ordinaires, on réciterait chaque jour pendant le mois d'octobre, le Rosaire de Marie avec les Litanies de Lorette.

“ De plus, en cette présente année enrichie du trésor du jubilé, Notre Très Saint-Père souhaite que, en face des calamités publiques et privées qui augmentent, on réclame avec une confiance plus assurée secours et remède, et qu'on les réclame par Marie à la divine Miséricorde qui a voulu que nous ayons tout par Marie. Par le présent décret de la dite Congrégation, il exhorte donc les Ordinaires des diocèses, suivant la teneur des lettres apostoliques et des décrets rappelés ci-dessus, à mettre toute leur sollicitude à convoquer et attirer les fidèles à cet exercice de piété, souverainement agréable à la Mère de Dieu et fécond en grâces, à la fréquentation des sacrements, et aux autres œuvres de salut.

“ Sa Sainteté, en confirmant de nouveau en tout les SS. Indulgences et Privilèges énumérés dans le décret précité, a daigné accorder en outre que, dans les églises ou chapelles où l'on ne pourrait, à cause de leur pauvreté, faire l'exposition du Très Saint Sacrement d'une manière solennelle, suivant la lettre du décret, c'est à-dire avec l'ostensoir, on pût, par exception, la faire, si l'Ordinaire le juge prudent, avec le saint ciboire ; c'est à-dire en ouvrant au commencement de l'exercice la porte du tabernacle et en bénissant le peuple, à la fin, avec le saint ciboire.

“ Le 26 août 1886.

“ DOMINIQUE, Card. BARTOLINI, préfet de la S. C. des R.

“ LAURENT SALVATI, secrétaire.”

(Place du Sceau.)

II. PRIÈRES A RÉCITER APRÈS LES MESSES BASSES. (1)

Je vous transmets les prières à dire après la messe basse, par ordre de Notre Très Saint Père, et vous devrez commencer à les réciter, à la réception de la présente circulaire.

Ces prières se diront en latin.

Le *Salve Regina* se récite par tout le monde sous forme d'antienne, et non comme une suite de versets.

Je suis bien sincèrement,

Mes chers collaborateurs.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

Le *Courrier de St-Hyacinthe* annonce que M. le grand-vicaire Gravel est nommé administrateur du diocèse pendant le voyage de Mgr de Saint-Hyacinthe en Europe, M. le chanoine A.-X Bernard, secrétaire du diocèse, et M. P.-Z. Decelles, assistant-secrétaire.

(1) On trouvera le texte latin de ces prières et la traduction dans la *Semaine religieuse* du 25 septembre, page 243.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.
M. O. Leduc, à la nouvelle cure de Saint-Michel de Rougemont ;
M. C. N. Angers, à la cure de Sainte-Croix de Dunham ; M. G.
Sicard, à la nouvelle cure de Saint-François d'Assise de Freligs-
burg.

M. J. C. Bessette, au Petit Séminaire de Sainte-Marie.

M. J. A. Foisy, au vicariat de Roxton ; M. L. Marcorelles, au
vicariat de Saint-Hugues ; M. J. A. Lemieux, au vicariat de Saint-
Athanase ; M. M. Cordeau, au vicariat de Waterloo ; M. J. A.
Fauteux, au vicariat de Farnham ; M. G. E. Dion, au vicariat de
Saint-Denis ; M. A. Bourret, au vicariat d'Acton ; M. J. A. Lau-
rence, au vicariat de Sainte-Rosalie.

M. G. Dauth, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. J. O. Desrosiers est passé dans le diocèse de Manchester, E. U.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse des Trois-Rivières.

M. D. Marcoux, chanoine, curé de Champlain, se retire du
ministère pour cause de maladie.

MM. P. N. Marchand, transféré de la cure de Saint-Narcisse
à la cure de Champlain ; J. B. Chrétien de la cure de Saint-Flore
à la cure de Saint-Narcisse ; F. X. E. Dussault du vicariat de Mas-
kinongé à la cure de Saint-Luc ; F. Beaudet de la cure de Saint-
Jacques des Piles à la cure de Sainte-Flore ; F. Gravel du vicariat
de Champlain à la cure de Saint-Jacques des Piles.

MM. M. E. Janelle du vicariat de Notre Dame du Mont Carmel
à celui de Maskinongé ; A. Beauchêne de la cure de Saint-Luc au
vicariat du Mont-Carmel ; N. Villeneuve du vicariat de Sainte-
Anne Lapérade à celui de Champlain ; Ath. Biron du séminaire
des Trois-Rivières au vicariat de Sainte-Anne Lapérade ; Léon
Lamothe du vicariat de Saint-Tite à celui des Trois-Rivières ; Louis
Montour est nommé vicaire à Saint-Etienne des Grès ; Auguste
Gouin est nommé vicaire à Yamachiche ; J. B. Parent laisse le
vicariat des Trois-Rivières pour aller exercer le ministère dans
le diocèse de Boston à Marlboro.

Les Orphelinats agricoles en Égypte.

Il vient de se produire en Égypte, au point de vue des Missions
catholiques, un grand changement qui n'a pas été assez remarqué
en France, et qui cependant est appelé à donner les meilleurs ré-
sultats pour le développement de notre influence dans ce pays.

La cour de Rome vient, en effet, d'ériger quatre provinces sur
les six qui composent le Delta égyptien en *préfecture apostolique*,
et en a confié l'administration à la Société française des Missions
africaines de Lyon.

A peine investie par le Saint-Père de ce nouveau mandat, la
Société des Missions africaines de Lyon s'est mise immédiatement

à l'œuvre. Jusqu'ici les missions ne s'étaient établies que dans les villes, et c'est là qu'elles avaient créé leurs écoles. Le peuple des campagnes, qui *compose les cinq-septièmes* de la population et qui, à tous égards, est le plus intéressant, car c'est sur lui que repose la prospérité de l'Égypte, avait toujours été *complètement négligé*, et personne ne s'était jamais occupé de lui. C'est à cet état de choses que la Société des Missions africaines a tout d'abord décidé de remédier : à Tantah, à Zagazig, à Ziftré, elle s'occupe d'établir trois écoles de filles et une de garçons. Avant peu d'années, si la Société des Missions africaines est en mesure de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées, la plupart des principaux villages de la Basse-Egypte seront pourvus d'écoles, qui répandront dans les masses rurales l'usage de notre langue et l'amour de notre pays. Mais indépendamment de tout ce qui peut être fait sous ce rapport, la Société des Missions africaines de Lyon a compris que, vu la nature même de l'Égypte, il y avait une œuvre à entreprendre, d'un genre particulier, et dont les résultats pourraient être encore plus féconds et plus durables. On sait que l'Égypte est une *contrée exclusivement agricole*, que l'agriculture est sa fortune comme sa raison d'être, qu'elle n'existe que par l'agriculture, et que sans l'agriculture, économiquement parlant, elle périrait demain. Sur sept millions d'habitants, plus de cinq millions cultivent la terre ; c'est la race des fellahs, c'est-à-dire une population robuste, honnête, laborieuse, ne craignant pas la peine, mais qui malheureusement, par suite d'un asservissement séculaire, n'a pas en agriculture les connaissances et surtout les initiatives qu'on a dans les autres contrées, et qui permettraient de doubler la production agricole du pays.

C'est au point de vue de cette population que la Société des Missions africaines a estimé qu'il devait y avoir quelque chose à faire. Parallèlement à la création d'écoles, où l'on ne peut enseigner qu'à lire, écrire et compter, la fondation d'un grand établissement agricole lui est apparue comme de nature à rendre de son côté les plus grands services. Les représentants de la France en Égypte et les notables de la colonie française ont approuvé avec beaucoup de sympathie ce projet, dont la réalisation produirait les meilleurs résultats, non seulement au point de vue de la prospérité de l'agriculture en Égypte, mais aussi au point de vue du développement de l'influence française.

C'est devant de pareils encouragements que la Société des Missions africaines s'est déterminée à un commencement d'exécution. Par ses soins, une ferme de 600 hectares environ a été choisie, pour vue de tout son matériel et en plein rapport, située à proximité du Caire sur le canal Ismaïlieh.

Le personnel dont la Société peut disposer pour cette œuvre, composé en grande partie d'Alsaciens et de Lorrains initiés à l'agriculture et ne coûtant rien à la Société des Missions, permettra à celle-ci, dans un temps donné, non seulement d'acheter la

ferme dont il vient d'être question, mais encore de fonder des établissements du même genre dans les autres provinces et de travailler ainsi à une transformation complète de l'Égypte.

Mais, après tous les sacrifices que la Société des Missions africaines de Lyon s'est imposés depuis huit années, et en raison de ceux qui lui incombent, aujourd'hui surtout qu'elle est officiellement chargée d'étendre son action sur la plus grande partie du Delta égyptien, la Société des Missions ne saurait, avec ses propres ressources, pourvoir aux dépenses nécessitées par l'établissement agricole dont il s'agit et dont les orphelins fellahs sont appelés à former la population scolaire. C'est pourquoi elle fait appel à tous ceux qui ne savent pas rester insensibles aux sollicitations de la charité et du patriotisme. Les offrandes sont recueillies par le R. P. Henri Wellinger, de la Société des Missions africaines de Lyon, 19, rue Notre-Dame des Champs, à Paris.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Pour la première fois depuis la Réforme, un catholique, M. Mathiew, fait partie d'un cabinet comme ministre de l'intérieur. Grand émoi parmi les protestants écossais à cause de cette nomination ; ils se sont réunis en grand nombre à Glasgow, le 7 septembre, et ils ont voté la résolution suivante qu'ils ont adressée au chancelier de l'échiquier :

“ Attendu que la papauté prétend à la suprématie universelle sur tous les souverains et leurs sujets ; que, par conséquent, les catholiques romains ne peuvent plus se soumettre sans réserve à des princes protestants ; que la Papauté ne cache pas son intention d'assujettir la Grande-Bretagne au Vatican, cette assemblée proteste contre l'élévation de catholiques romains à des positions comportant l'exercice du pouvoir et la confiance publique dans l'empire britannique. ”

A cette adresse, lord Randolph Churchill a répondu ainsi :

“ Je vois avec étonnement et avec regret que, dans ce siècle de lumière et de tolérance universelle, des personnes qui ont la prétention d'être bien élevées et intelligentes puissent arriver à des conclusions si dépourvues de bon sens et si irrationnelles que les résolutions que vous m'avez adressées. ”

Les évêques d'Irlande sous la présidence de Mgr Walsh, archevêque de Dublin, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

“ Les évêques, avant de clore leur réunion annuelle, désirent exprimer en leur nom et au nom de leurs ouailles leur reconnaissante appréciation des services généreusement rendus à l'Irlande par le très honorable M. Gladstone dans la dernière session du Parlement. Ils prient Dieu et ils espèrent que Dieu donnera pendant des années une excellente santé au grand homme d'État,

afin qu'il continue à poursuivre le succès de la politique qu'il a sagement inaugurée pour amener le juste et pacifique gouvernement de l'Irlande. C'est plus que jamais la conviction des évêques et de leur clergé que seule la reconnaissance du droit de l'Irlande à se gouverner et administrer elle-même peut faire cesser la cause des troubles et des discordes qui provient de son union mal nommée avec l'Angleterre ; et au nom de tous les catholiques d'Irlande, ils repoussent avec indignation, l'assertion renouvelée, bien qu'elle soit absolument mal fondée, d'après laquelle la majorité catholique en Irlande abuserait du pouvoir pour harceler et persécuter la minorité non catholique de leurs concitoyens. Dans le passé, comme dans le présent, la persécution n'a sévi en Irlande que là où les non-catholiques étaient en majorité.

“ Les évêques considèrent qu'ils manqueraient à leur devoir s'ils omettaient de déclarer qu'ils sont remplis d'une profonde anxiété en voyant pratiquer si durement l'exaction des rentes sur certains domaines en un moment où la détresse est générale et profonde, ainsi que les évictions de tenanciers dont le plus grand nombre sont incapables de payer l'intégrité de leurs fermages...

“ Les évêques regrettent d'avoir à renouveler leurs plaintes au sujet des griefs des catholiques en matière d'éducation ; bien qu'ils les aient maintes fois signalés au gouvernement, ces griefs n'ont pas été redressés. Ils réitèrent donc leurs plaintes et ils ne cesseront de les faire entendre tant qu'il n'aura pas été complètement satisfait à leurs justes demandes. Ils demandent simplement que, à chaque degré de l'éducation—primaire, secondaire, supérieure—les catholiques soient appelés à jouir, comme leurs concitoyens non catholiques, dans la proportion de leur nombre, des avantages qui dérivent des concessions publiques pour ce qui regarde l'éducation en Irlande.”

De grandes fêtes viennent d'avoir lieu à Buda-Pesth à l'occasion du deux-centième anniversaire de la délivrance de cette ville et de l'expulsion des Turcs qui occupaient depuis un siècle la forteresse de Buda. Le 2 septembre, dès le matin, les cloches de la cité sonnaient à toute volée, toutes les rues étaient pavoisées, toutes les fenêtres ornées de tapisseries aux couleurs hongroises.

A l'heure indiquée, les cardinaux, les évêques, toutes les autorités civiles et militaires, les représentants du corps diplomatique, les magnats, tous les personnages officiels en un mot, en grand costume, avaient déjà pris place dans la petite nef de l'église de la garnison. Bientôt après le cardinal Simor, primat de Hongrie, fait son entrée en train de gala. Son Eminence, après s'être revêtue des ornements pontificaux s'est avancée vers l'autel, suivie d'un nombreux clergé, et a entonné le “ *Te Deum* ”, après lequel a commencé la grand-messe pontificale, célébrée avec une pompe extraordinaire.

Le saint sacrifice terminé, le cardinal-primat est monté en

chaire, et dans une éloquente allocution a rappelé les exploits des Hongrois, qui donnèrent la vie et le sang "*vitam et sanguinem*" pour la délivrance de la patrie.

Après la cérémonie dans l'église, les cardinaux et les autres personnages officiels, civils et militaires, se sont rendus sur la place et se sont groupés sous un grand pavillon, en face duquel s'en élevait un autre adossé au mur de l'église, où ont pris place les bourgmestres et la municipalité de Buda-Pesth. Après l'exécution d'une cantate, le second bourgmestre a prononcé un discours, puis le rideau est tombé et l'inscription en marbre s'est montrée au grand jour, au milieu des salves des honveds et des cris enthousiastes de la foule, tandis que la musique jouait l'hymne royal. Cette inscription en lettres d'or rappela la mémoire des héros qui reprirent Buda à l'ennemi de la chrétienté.

Une lettre de Mgr Rouger, vicaire apostolique du Kiang-Si méridional, à M. Fiat, supérieur-général de la Congrégation de la Mission, rend compte de la persécution que vient de subir la mission de Pin-Lang-de-Kan Tchéou, le second poste en importance de tout le vicariat.

Cette persécution n'a rien épargné : l'église, les écoles, les ateliers des ouvriers chrétiens, tout a été saccagé ; les missionnaires et les chrétiens horriblement maltraités et dépouillés de tout, au point d'en être réduits presque à la nudité.

LE CHANT DE L'ÉGLISE

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite).

“ Que les musiciens s'opposent à mon assertion, dit l'abbé Baini, libre à eux de le faire, je ne crains pas cependant d'affirmer que les anciennes mélodies du chant grégorien sont inimitables. On peut les copier, les adapter, Dieu sait comment, à d'autres paroles ; mais en composer de nouvelles comparables aux anciennes, on ne saurait le faire et personne ne l'a fait. Je ne dirai pas que la plus grande partie de ces chants sont l'ouvrage des premiers chrétiens, que quelques-uns appartiennent à l'antique synagogue et qu'ils sont nés, s'il m'est permis de me servir de cette expression, alors que l'art était vivant ; je ne dirai pas que beaucoup sont l'œuvre de saint Damase, de saint Gélase et principalement de saint Grégoire le Grand, pontifes illuminés de l'esprit de Dieu pour cette mission ; je ne dirai pas que quelques-uns de ces chants ont pour auteurs les moines les plus saints et les plus doctes qui fleurirent dans les huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième siècle et qui, avant de les écrire, s'inspiraient par le jeûne et par la prière ; je ne dirai pas, bien que cela soit évident par une multitude de monuments encore existants, qu'avant de composer un chant ecclé-

siastique, les auteurs considéraient la nature, la forme et le sens des paroles, les circonstances dans lesquelles il devait être exécuté et que, en prévoyant le résultat, ils se plaçaient dans le mode de ton dont l'élévation et la gravité, le mouvement ou la manière de procéder, soit par le placement des demi-tons, soit par les formes particulières des modulations, soit enfin par le mouvement propre de la mélodie, y correspondaient le mieux, établissant des différences entre le chant de la messe et celui des offices ; qu'ils avaient soin de faire qu'autre fût le caractère du chant pour l'Introït, autre pour le Graduel, autre pour le Trait, autre pour l'Offertoire, autre pour la Communion, autre pour les Antiennes, autre pour les Répons, autre pour la Psalmodie dans les heures canoniques, autre pour le chant qui devait être exécuté à voix seule, autre pour le chant du chœur, *et tout cela dans l'extension limitée de quatre, cinq ou six intervalles, et quelquefois, mais rarement, de sept ou huit.* Je ne dirai, je le répète, rien en particulier de ces choses ; mais je dis que de tous ces mérites réunis résulte, dans l'ancien chant grégorien, un je ne sais quoi d'admirable et d'inimitable, une finesse d'expression indicible, un pathétique qui touche, un naturel élégant et facile, toujours frais, toujours nouveau, toujours fleuri, toujours beau, qui ne se fane pas, qui ne vieillit point. ”

“ La mélodie de notre plain-chant, dit M. Villoteau, nous donne une idée juste des chants graves et religieux des anciens ; et il s'y rencontre un assez grand nombre de morceaux qui sont encore regardés par les gens de goût et par les plus célèbres musiciens comme des chefs-d'œuvre inimitables de la plus belle et de la plus sublime simplicité. Ces chants ont en effet un caractère religieux si plein d'aménité et de grâce, et tout à la fois si noble et si imposant qu'ils commandent toujours le recueillement et le respect ; ils portent à l'adoration quand ils sont chantés avec la pureté et la décence qu'ils exigent. ”

“ Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, dit le chanoine Jouve, j'avais eu plus souvent l'occasion d'entendre de la bonne musique dramatique, qu'une bonne exécution des mélodies grégoriennes, aussi avais-je autant d'indifférence pour celles-ci que d'attrait pour celle-là. Ce n'est qu'à la longue qu'il m'a été donné d'apprécier le mérite du plain-chant. Il y a là une fraîcheur, une onction, une sérénité, en même temps une gravité douce et calme qui recueillent les sens et les portent à Dieu. Cet effet est produit par le caractère sublime, vague, mystérieux et tout spirituel que nous avons déjà signalé dans le chant liturgique. ”

“ Assurément, dit M. Alexandre Charon, si l'on juge ce genre de mélodie par la manière dont est elle exécutée dans nos églises, on ne pourra en avoir qu'une opinion très désavantageuse. Mais si l'on examine le plain-chant en lui-même, que l'on s'attache à considérer des plains-chants bien faits (*et bien conservés*) tel que le Romain en particulier qui est la source et le modèle de tous les

autres, on reconnaîtra qu'à une grande élégance et à une grande simplicité, il joint une expression aimable et tendre avec une douceur et une majesté qui le rendent tout à la fois digne d'être employé à célébrer les louanges du Très-Haut et à lui présenter nos vœux et nos hommages ; tel est le jugement qu'en ont porté des professeurs et des écrivains célèbres, notamment le Père Martini.

“ Tout homme accessible aux beautés de l'art, lisons nous dans le *cours d'archéologie sacrée* de l'abbé Godard, s'il veut sortir un instant de l'atmosphère étouffante de nos concerts et des théâtres lyriques, s'il veut laisser son âme s'ouvrir aux impressions naturelles du chant grégorien, y reconnaîtra avec Baïm, Charon et J. J. Rousseau, une suavité propre, une touche inimitable parfois une inspiration céleste. Qu'on se rende compte de l'effet des mélodies psalmodiques, des chants de la semaine sainte, de la Fête-Dieu, des morts, de la plupart des pièces des 3e et 4e modes, des Préfaces, de l'*Exultet* etc., et que l'on dise s'il est possible de remplacer de tels chants par des mélodies modernes d'un mérite supérieur ou seulement égal. ”

Mozart aurait volontiers donné tous ses chefs-d'œuvre pour être l'auteur du chant de la Préface.

On vit souvent l'auteur de *La Juive* affirmer que les mélodies de l'Eglise sont *les plus belles qui existent sur la terre*.

Le protestant Thibault très connu par ses ouvrages sur la musique, appelait les chants grégoriens et ambrosiens *des chants vraiment célestes, des mélodies créées par le génie dans les plus beaux temps de l'Eglise et qui saisissent l'âme beaucoup mieux que plusieurs de nos compositions à effet*. Nous voyons dans son ouvrage sur la *Pureté de la musique* qu'il déplore amèrement qu'on ait abandonné le style de l'Eglise pour adopter le “ style fantasque, trivial, forcé de l'opéra. ” *L'Eglise*, dit-il, et nous sommes heureux de rencontrer ici cette parole, *l'Eglise n'est pas l'endroit où l'on doit jouir de tout ce dont on peut jouir... les musiciens ne doivent pas traiter l'Eglise comme un bien où l'on peut entendre tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, flatte les oreilles*. Seulement nous rougissons de voir qu'une thèse aussi chrétienne soit soutenue par des hérétiques et mise en doute par certains ecclésiastiques qui se disent artistes. Dieu nous défende des abbés *dillettanti* !

(à suivre)

UN CYCLONE AUX ILES FIDJI (Océanie).

Le Père Deniau, Mariste, venu en France pour les intérêts de sa mission, dit la *Voie de Notre-Dame de Chartres*, est actuellement dans notre diocèse dont il est originaire. Il nous communique les détails suivants sur les désastres arrivés dans sa mission de Wairiki (Fidji), depuis son départ pour la France.

Située dans l'île Tavuni, la mission catholique de Wairiki se compose d'un village d'une vingtaine de maisons fidjiennes où se succèdent toujours soixante à quatre-vingts personnes qui viennent pendant quatre mois se préparer au bap-

tème et à la première communion. Près du village et sur la droite a été construit l'établissement des sœurs nommé le " *Paradis* " où une centaine de jeunes filles sont élevées sous la direction de deux sœurs françaises, du Tiers-Ordre régulier de Marie, et de cinq sœurs indigènes. Sur la gauche du village se trouve un groupe d'une quinzaine de maisons habitées par des jeunes gens mariés qui se destinent à être catéchistes et se préparent sous la direction des missionnaires.

Enfin, au centre, le P. Deniau, actuellement en France et qui veut bien nous donner ces détails, a élevé avec d'énormes difficultés une grande et belle église en bois à trois nefs voûtées et couverte en fer galvanisé. Près de l'église un petit groupe de maisons nommé " *Nazareth* " comprend le logement des missionnaires et les bâtiments des écoles où quatre-vingts jeunes gens sont logés, nourris et instruits par la mission.

Ces détails préliminaires permettront de suivre avec plus d'intérêt la lettre suivante écrite par le père Mariste chargé de la mission de Wairiki en l'absence du P. Deniau.

— Nous venons de supporter un ouragan d'une violence sans précédent. De l'aveu de tout le monde, c'est Taveuni, qui, de toutes les îles de Fidji, a le plus souffert.

Mardi 2 mars, les indices certains d'une tempête prochaine étaient manifestes. Il nous fallait prendre toutes les mesures de sûreté que réclamait la circonstance. Des jeunes gens allèrent couper de fortes lianes pour maintenir les toitures et de gros bois qui furent fortement attachés sur les vérandas pour empêcher les feuilles de zinc de se disjoindre sous les coups de la tempête. Les bateaux furent traînés à terre. Tout, en un mot, fut mis en lieu sûr ou consolidé.

Ainsi préparés, nous attendîmes le choc avec confiance. La pluie était torrentielle, le vent du sud accumulait, sur les hauteurs de Taveuni, de gros et épais nuages dont la course rapide et la direction indiquaient et la force et le circuit du cyclone. Il n'y avait pas encore de danger pour nous.

Le lendemain 3 mars, le vent redoubla de violence, mais, pendant toute la journée encore, nous fûmes abrités par la montagne : le vent ne changeait pas de direction. Le soir j'allai visiter le Paradis. Tout était en bon état ; seul le dortoir des filles, grande construction européenne, mais couverte en feuilles du pays, nous inspira quelques inquiétudes. Nous craignions que la couverture ne fût soulevée pendant la nuit. Nous fîmes donc déménager les quatre-vingt-sept filles. Il était temps ; car à peine les dernières étaient-elles sorties, que le dortoir fléchissait. J'appelai les garçons qui accoururent aussitôt et avec des câbles, solidement fixés en dedans et en dehors, ils purent maintenir la maison. Malheureusement, je ne pensai pas à la faire étayer.

Quelque temps après, la nuit arriva, elle vint ajouter les horreurs d'épaisses ténèbres au danger de la situation. Le vent tournait à l'est et l'établissement commençait à n'être plus complètement abrité. En un instant la récolte des arbres à pain était à terre et avec elle l'espérance de trouver de la nourriture pendant deux mois, car les anciennes ignames étaient finies et les nou

velles ne pouvaient pas être mûres avant le mois de mai. Toutefois les arbres étaient encore tous debout et les constructions en bon état.

J'étais seul dans la solide maison que le P. Deniau avait construite avant de partir pour la France. Je tremblais néanmoins, car le vent arrivait par rafales inouïes : c'était un grondement presque continu qui ne s'arrêtait que pour nous laisser entendre le grand bruit des flots.

Vers huit heures, le vent montant au nord-est, une des portes céda sous la pression de l'ouragan. Je crus la maison perdue ; heureusement, je pus refermer la porte. Bientôt vint le tour des fenêtres qui s'ouvrirent, elles aussi. Aidé de jeunes gens, je pus encore assujettir les fenêtres ; deux heures se passèrent à organiser une bonne résistance. Nous tâchions d'éviter tout ce qui pouvait donner prise au vent qui menaçait à chaque instant de tout emporter. Vers dix heures, quand je fus maître de la position, je courus au Paradis. Je plaçai des jeunes gens dans chacune des chambres de la maison des sœurs, afin de maintenir portes et fenêtres ; mais ce fut inutile, car un instant après, le vent étant retourné à l'est, nous nous trouvâmes de nouveau abrités. Je visitai l'église, et comme elle n'avait rien à craindre, je rentrai au presbytère. Vers minuit, le vent avait tourné au nord, et sa force augmentait toujours. Les serrures des portes du presbytère furent brisées et les portes s'ouvrirent. Les jeunes gens qui avaient l'œil à tout, accoururent aussitôt, prompts comme l'éclair ; ils entrent, nous fermons les portes et consolidons tout. Le vent redouble ses efforts, tout s'ébranle à la fois, le danger est partout, il faut tout soutenir. Dans les deux villages fidjiens, c'est-à-dire le village des catéchumènes et dans le village des catéchistes, chacun est à son poste, le bras tendu, l'œil au guet.

Les jeunes gens de Nazareth se partagent le travail ; les uns se chargent de veiller à la maison des Pères, les autres de protéger les écoles, ceux-ci les dortoirs, ceux-là les cuisines ; le travail est immense, mais le courage ne l'est pas moins.

Au Paradis, toutes les filles abandonnent leurs maisons, pour concentrer leurs efforts et sauver au moins la maison des sœurs qu'elles aiment tant et dont le malheur seul les touche. Vingt des plus énergiques saisissent des lianes apportées la veille et, malgré la pluie torrentielle à laquelle elles sont exposées, elles se suspendent, les unes aux colonnes, les autres aux cadres d'en haut et aux fermes de la véranda toujours prêts à se soulever sous les coups redoublés d'un orage épouvantable. Trente montent au grenier pour soutenir la charpente qui frémit. Les petites s'enferment dans la maison avec la sœur Marie du Sacré-Cœur pour soutenir portes et fenêtres et pour consolider toutes choses. L'autre sœur était absente. Personne ne se rend à l'église, elle n'est pas en danger.

Jusqu'à trois heures du matin, l'on n'entend que le bruit des

arbres qui se cassent et tombent avec fracas, mais les habitations sont encore toutes debout ; le courage et la gaieté règnent partout.

Tout à coup, le vent augmente et l'on entend un bruit formidable du côté du village des catéchumènes, les vingt maisons de ce pauvre village sont renversées d'un seul coup, tout est par terre et les habitants exposés à la pluie. Un instant après, un bruit semblable se fait entendre du côté gauche ; ce sont les quinze maisons des catéchistes qui se brisent et ne forment plus qu'un monceau de ruines. Un cri alors retentit : “ *Tous les hommes au Paradis.* ” Et les hommes s'élancent vers le Paradis, laissant aux femmes le soin de sauver ce qu'elles peuvent dans leurs maisons en ruines. Les hommes n'étaient pas encore arrivés au sommet du Paradis, qu'un troisième bruit annonce que le grand dortoir des filles s'écroule.

Les hommes accourent près de la maison des sœurs, ils vont prendre la place des filles épuisées de fatigue. Celles-ci poussent un cri d'espérance : “ Voilà les hommes, s'écrient-elles, la maison des sœurs est sauvée. ” Pauvres enfants ! A peine avaient-elles prononcé ces paroles, qu'un triste craquement se fait entendre ; heureusement ! un homme a tout vu et d'une voix forte il s'écrie : “ Tout le monde à plat ventre et que personne ne lève la tête. ”

A l'instant, les hommes et les filles du Paradis se jettent à terre, chacun dans l'endroit où il se trouve, un second craquement sinistre se fait entendre, les feuilles de zinc volent à droite et à gauche, au-dessus de toutes les têtes, la charpente de la maison des sœurs est soulevée, emportée par le vent et jetée à dix pas de là. La maison des petites sœurs indigènes et l'école tombent en même temps, puis un triste silence se fait. Le commandement donné de sang-froid et parfaitement exécuté joint à l'action de la Providence avait sauvé tout le monde.

Personne n'était blessé. Un seul cri est dans toutes les bouches ; la sœur ? où est la sœur ? Personne ne répond. Elle était bien là, cette pauvre sœur, elle entendait peut-être, mais ne pouvait répondre. Epouvantée à l'aspect du danger que couraient ses filles, elle s'était évanouie et l'obscurité de la nuit ne permettait pas à tous de la voir. Elle n'était vue dans l'obscurité que par quelques petites filles qui, la croyant morte, l'arrosaient de leurs larmes et n'avaient pas la force de répondre.

Enfin, les grandes filles descendues je ne sais comment, du grenier, à la façon et avec l'agilité des chats, aperçoivent la sœur, elles la prennent dans leurs bras, et l'emportent au presbytère. Elles arrivent juste au moment où je venais d'envoyer chercher et la sœur et les enfants. Tout le monde arrive avec elle (car on la croyait morte) et plus de deux cents personnes se trouvent alors réunies dans la maison.

Bientôt la sœur revient à elle : “—Où sont mes filles ? demanda-t-elle. — Bonne sœur, lui répond une petite religieuse indigène, nous sommes toutes ici. — Y a-t-il quelque enfant de

blessée ? “ — Oh ! non, bonne sœur, le bon Dieu nous a protégées, nous n'avons pas la plus petite égratignure. “ — Merci, mon Dieu ! ” s'écrie la sœur, et la voilà debout contente et joyeuse, et courant à ses filles. Les garçons à cette vue poussent un cri de joie répété par les deux cents personnes présentes et tous les hommes sortent pour courir à un nouveau danger.

Un instant après, un garçon arrive : “ — Père, me dit-il, le vent tourne vers l'ouest, l'église est en danger, viens vite. ” Je cours à l'église ; les femmes seules restèrent dans la maison. Je m'empressai de consommer les saintes espèces. Bientôt les feuilles de fer galvanisé qui couvraient l'église, sont enlevées par le vent et volent dans toutes les directions, mais l'église résiste et reste debout. Le jour enfin arrive et avec le jour le vent diminue. A huit heures le cyclone avait terminé ses ravages.

Nous allons alors constater les dégâts ; les cocotiers (cent et plus) avaient perdu leur tête et ne ressemblaient plus qu'à de simples colonnes plantées çà et là ; cinquante-deux arbres à pain étaient déracinés et étendus par terre. Trente-cinq maisons fidjiennes étaient écrasées ; cinq des maisons du Paradis, toutes construites à l'europpéenne étaient tombées et ne ressemblaient plus qu'à cinq monceaux de bois.

L'église et plusieurs autres maisons n'avaient plus leur toiture ; mais les murs restaient debout et personne n'était blessé.

La seule perte des bâtiments occasionnée par ce cyclone peut être évaluée à quinze ou seize mille francs. ”

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Joseph Malo.—Emélie Bélanger, ve Carré.—Pierre Day.—J.-B. Chalut.—Fivranti.—J. St-Maurice.—J. Arcand.—F. Bédard.—J. McNamara.—L. Laforest.—Patrick Ward.—O. Belanger, ép. Lecavalier.—P. Mérineau.—P. Bourhonnière.—J. Lemire.—J. M. Deschênes.—A. Forgue.—O. Gauthier.—Anna Cavanna, ép. J.-B. Latour.—J. N. Mathurin.—P. Weir.—Eugénie Rémi.—D. Blanchard.—Frs Guimond.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie, je m'en suis très-bien trouvée.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELACA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BE'OURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. CACHEMIRESI en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPECIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



CLOCHES D'EGLISES .
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

BRITTON & BRUNET
 PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

—DOREUR ET MANUFACTURIER DE—

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

—ET—

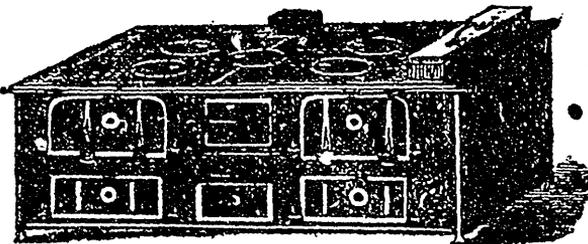
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal,

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 284, RUE SAINT-LAURENT, No. 284

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES

POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE !

DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS. DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; ga. antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

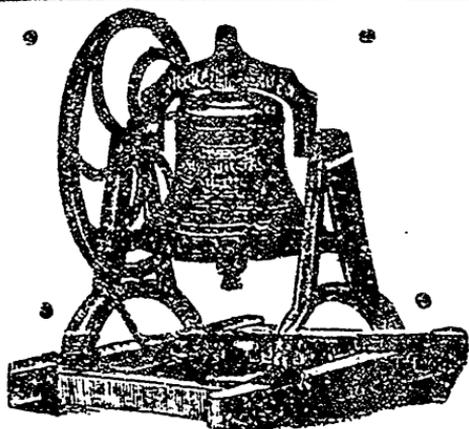
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres réaplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR ÉGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS.

En cuivre ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

—NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE—

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

BUCURSALA AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL,

